### SEANCE D'INFORMATION

## PLAN LOGEMENT COMMUNAL

### SITES CAILLES – ARCHIDUCS - GERFAUTS

## **PROGRAMME:**

20.00: Accueil

20.10: Présentation du plan logement communal

20.30: Présentation des enjeux à l'échelle du quartier

Présentation des enjeux à l'échelle des parcelles

Présentation du processus participatif

21.00 : Questions – réponses - discussion

**Constitution des groupes participatifs** 21.30:

22.00 : Clôture de la séance



Benoît Thielemans, Echevin du Logement



- Priorité absolue : préserver la qualité des paysages et des usages ! 1.
- Pourquoi créer de nouveaux logements à Watermael-Boitsfort ?
- Sur quelles bases développer le logement moyen? 3.
- Quel rôle pour les acteurs locaux et régionaux ?
- **5**. Les habitants auront-ils la possibilité de participer ?
- Impliquer les écoles d'architecture 6.
- Quels logements? Pour qui? **7**.
- **Des logements durables?** 8.
- 9. Méthodologie
- 10. Sur quels sites développer le logement ?
- 11. Prochaines échéances
- 12. Conclusions



## Priorité absolue : préserver la qualité des paysages et des usages !

#### Utiliser au mieux le bâti existant

- Immeubles vides (injonction, taxe, droit de gestion, acquisition, occupation précaire encadrée, AIS...)
- Floréal (solde positifs de 10 logements en 1 an; logements sociaux)
- Transformation de bureaux en logements
- Division de logements devenus trop grands
- Initiatives du type « un toit deux âges »

### Faire un usage parcimonieux du sol

- Equilibre entre le bâti et les espaces naturels
- Densité juste
- Respect des paysages et des usages
- Compensations

### Faire appel à l'intelligence collective

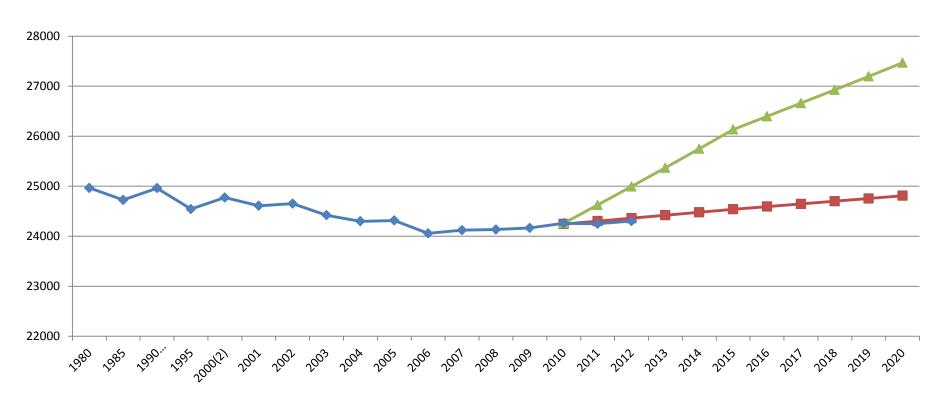
- Séances publiques, groupes participatifs, ateliers
- Pédagogie: donner les moyens de participer (conférences thématiques...)
- Communication, information
- Préciser le rôle de chacun



Pourquoi créer de nouveaux logements à Watermael-Boitsfort ?

Pour piloter la contribution de Watermael-Boitsfort à l'essor démographique de la Région de Bruxelles-Capitale

Croissance de la population depuis 2006





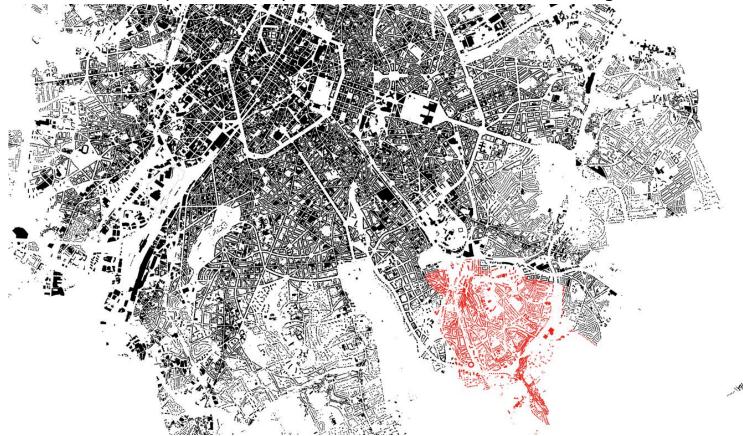
(1) Un changement d'ordre méthodologique est intervenu dans l'élaboration des chiffres de la population à partir de 1988 (2)Les demandeurs d'asile ne sont plus pris en compte lors du calcul de la population totale depuis 1995

Source: SPF Economie / IBSA

## 2. Pourquoi créer de nouveaux logements à Watermael-Boitsfort?

Pour piloter la contribution de Watermael-Boitsfort à l'essor démographique de la Région de Bruxelles-Capitale

Une commune paisible mais pas déconnectée des réalités de la Région





## Pourquoi créer de nouveaux logements à Watermael-Boitsfort ?

### Pour lutter contre la dualisation de la population Watermael-Boitsfortoise

- Entre « logements sociaux » et « belles propriétés »
- Des logements « moyens » pour les ménages à revenus « moyens », ciment de la cohésion sociale

## Pour répondre à une demande de logements moyens durables et diversifiés

- Nouvelles formes de logement adaptées à un mode de vie plus durable
- Accessibilité des personnes à mobilité réduite
- Lutte contre l'isolement des personnes seules
- Des logements vraiment accessibles financièrement (> < cherté des loyers, > < difficulté d'accès à la propriété)

#### Pour renforcer la santé financière de notre Commune

- Charge des équipements répartie sur un plus grand nombre d'habitants
- Augmentation de la contribution fiscale

#### Autres résultats attendus:

Tourisme, activités économiques et agricoles, renforcement des commerces, ...



## 3. Sur quelles bases développer le logement moyen?

## Réalisations récentes de la Régie foncière :

- 20 logements et résidence Abbeyfield rue du Martin Pêcheur
- 3 logements avenue Van Becelaere,
- 1 logement adapté Heiligenborre







## Sur quelles bases développer le logement moyen?

### Projets en cours

« Pêcheries » : construction de deux logements passifs Chantier en cours



- « Archiduc Sud » : construction de 59 logements moyens SLRB - désignation des auteurs de projet
- « Loutrier » : construction de 12 logements acquisitifs Fond du Logement - bail emphytéotique – séance info le 27 juin



## Quel rôle pour les acteurs locaux et régionaux ?

## Régie foncière

- Initiative, coordination, suivi
- Propriétaire de terrains
- Gestionnaire des logements locatifs

#### Processus d'activation et de coordination - Démarche concertée

- Concertation logement (5 juillet 2013) des acteurs régionaux et locaux
- Privés et publics: Le Logis, SNCB Holding, ...

### **Opérateurs institutionnels régionaux**

- Fonds du Logement
- Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale (SLRB) Plan Logement
- City-dev

## **Opérateurs privés**

Auto-promotion, ...



#### Les habitants auront-ils la possibilité de participer ? 5.

### Participation dans le cadre des procédures urbanistiques

Enquête publique et Commission de Concertation

### Participation dans le cadre du plan logement régional

Pour les projets menés par la SLRB

### Participation dans le cadre du plan logement communal

Pour tous les projets sur sites publics à Watermael-Boitsfort

### Principes généraux

- Participation en amont du projet
- Séances publiques, groupes participatifs, ateliers
- Pédagogie: donner les moyens de participer (conférences thématiques, visites...)
- Communication, information, exposition
- Préciser le rôle de chacun
- Mission confiée à un prestataires externe par la Régie: ERU



#### Impliquer les écoles d'architecture 6.

## Concours pour étudiants architectes et ingénieurs architectes

- Bouillonnement d'idées plutôt que compétition
- Jury, exposition, brochure
- Ecoles participantes: **UMONS** ULB LA CAMBRE HORTA (?) **UCL LOCI LLN**

**UCL LOCI BXL** 



## Quels logements? Pour qui?

### Des logements diversifiés

- Acquisitif et locatif
- Moyen, modéré, social, au prix du marché
- Habitat partagé, co-habitat, habitat kangourou, Abbeyfield
- Logements adaptés, accessibles
- Logements d'urgence
- Logements pour (co)accueillantes
- Logements d'artistes

### Fonctions complémentaires :

- Accueil petite enfance (crèches, co-accueillantes, ...)
- Maisons de quartier
- Potagers, agriculture urbaine, maréchage, ...
- Co-working
- Ateliers d'artistes



## 8. Des logements durables?

### Qualité architecturale

- Poursuivre la tradition de la qualité architecturale à Watermael-Boitsfort : cités jardins Logis et Floréal, nombreuses maisons élégantes, architecture internationale renommée (Royale belge et Glaverbel), ...
- Pérenniser la valeur des investissements, les ressources mises en jeu , les paysages













#### 8. Des logements durables ?

### Bâtiments avancés sur le plan de la durabilité au sens large

- « Bâtiments exemplaires » Bruxelles Environnement
- « Référentiel belge bâtiment durable »



## Engagement collectif $\rightarrow$ charte, label, certification, ...

Critères auxquels doivent répondre les projets publics et privés s'inscrivant dans le Plan Logement Communal

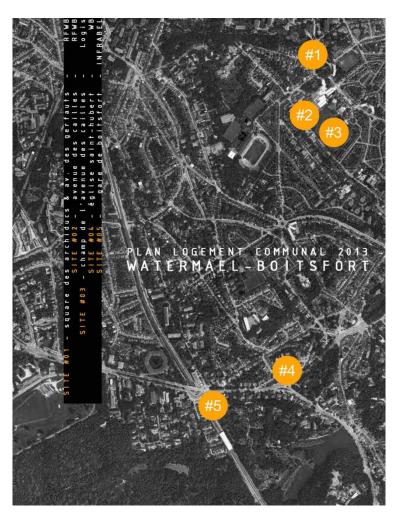


#### 9. Méthodologie

- Coordination des acteurs du logement à Watermael-Boitsfort (5 juillet 2013)
- Projets d'étudiants en lien avec la participation
- Désignation d'un prestataire externe, en appui de la Régie Foncière
- Organisation de la participation en amont des projets
- e. Analyse et caractérisation des paysages urbains de Watermael-Boitsfort
  - Approche générale sur le territoire de la commune
  - Analyse site par site du potentiel d'accroissement du nombre de logements, sans abîmer le paysage et les usages des lieux : lignes de force, gabarits suggérés, type et nombre de logements potentiels, usages à intégrer dans le projet, ...
  - Définition des lignes de conduite pour chaque site
- Synthèse des orientations pour chaque site (guidelines)
- Priorisation des projets et planification (sollicitation des opérateurs)
- Mise en œuvre : procédures de désignation des auteurs de projet



## 10. Sur quels sites développer le logement?



- → Archiduc Nord Gerfauts
- → Cailles (Régie foncière)
- → Cailles (Le Logis)

- → Eglise Saint Hubert
- → Gare de Boitsfort



## 11. Prochaines échéances

Juin 2013 :	<ul> <li>Communiqué aux écoles d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme et de paysage de Belgique</li> <li>Réception des marques d'intérêt</li> </ul>
Juillet 2013:	<ul> <li>Concertation logement</li> </ul>
Aout 2013 :	<ul> <li>Séance d'information et visite des sites pour les écoles ayant marqué leur intérêt</li> </ul>
Septembre 2013 :	<ul> <li>Remise d'un dossier complet de présentation des sites, d'explicitation des objectifs à atteindre, du format des documents, aux écoles ayant marqué leur intérêt</li> </ul>
Octobre 2013:	<ul> <li>Séance de participation avec les habitants en présence des étudiants</li> <li>Désignation du prestataire externe</li> </ul>
Décembre 2013 au printemps 2014 :	<ul> <li>Constitution des groupes participatifs par site</li> <li>Réunion de participation par site</li> <li>Informations thématiques</li> </ul>
Janvier 2014 :	■ Remise des travaux par les écoles à la Régie foncière
Printemps 2014 :	<ul> <li>Jury et exposition de travaux des étudiants</li> <li>Echanges avec les habitants</li> <li>Rédaction des guidelines pour chaque site</li> </ul>



### 12. Conclusions

### Le plan logement communal est un PROCESSUS

- Concerté avec de nombreux intervenants, dont les habitants
- Pour rêver notre commune
- Destiné à produire des logements innovants
- Et qui demandera de la patience ...

plc1170@wb.irisnet.be

